

Table des matières

Remerciements	VI
Avant-Propos	1
Sommaire	3
Liste des principales abréviations	7
Introduction	9
Première Partie : Droit à la liberté et à la sûreté.....	15
I. Sources conventionnelles et constitutionnelles	17
II. Applicabilité directe des traités internationaux	21
III. Hiérarchie des sources ?	23
IV. Droits et garanties issus de la Convention européenne des droits de l'homme.....	25
A. Protection de droits concrets et effectifs et obligations positives de l'Etat.....	25
B. Droit à la liberté et à la sûreté	27
1. Aspect subjectif.....	29
2. Aspect objectif	32
3. Durée	37
4. Contexte	39
C. Conditions d'une privation de liberté admissible	45
1. Légalité	45
2. Absence d'arbitraire.....	47
3. But légitime.....	48
a) Art. 5 § 1 let. a CEDH.....	49
b) Art. 5 § 1 let. b CEDH.....	52
c) Art. 5 § 1 let. c CEDH.....	57
d) Art. 5 § 1 let. e CEDH.....	62
D. Droits de toute personne arrêtée et détenue.....	67
1. Droit à l'information (art. 5 § 2 CEDH)	67
2. Droit au contrôle de la légalité de la détention (art. 5 § 4 CEDH).....	70
a) Notion de « recours »	71
b) Autonomie du recours.....	71
c) Effectivité du recours	72
d) Actualité du recours ?	73
e) Notion de « contrôle incorporé »	75
(1) Contrôle initial de la légalité de la détention.....	75
(2) Contrôle ultérieur de la légalité de la détention.....	76
f) Notion de « tribunal »	78
g) Garanties procédurales.....	78
(1) Egalité des armes et contradictoire.....	78
(2) Droit à l'assistance d'un avocat.....	81

(3) Droit d'être entendu personnellement ou représenté.....	82
h) Pouvoir d'examen du tribunal.....	83
i) Bref délai.....	84
3. Droit à la réparation (art. 5 § 5 CEDH).....	86
E. Droits des personnes arrêtées en lien avec une infraction pénale (art. 5 § 3 CEDH).....	88
1. Premières heures après une arrestation.....	89
2. Période avant le procès pénal.....	100
3. Droit à être remis en liberté moyennant des garanties suffisantes.....	105
V. Droits et garanties issus du Pacte international relatif aux droits civils et politiques.....	109
A. Droit à la liberté et à la sûreté.....	111
B. Conditions de la privation de liberté.....	112
C. Notification des motifs de l'arrestation et des charges.....	114
D. Droit à l'assistance d'un avocat dès l'arrestation.....	115
E. Contrôle judiciaire de la détention du chef d'une infraction pénale.....	116
F. Droit à la liberté des accusés et principe de la proportionnalité.....	118
G. Durée de la détention avant jugement et proportionnalité.....	119
H. Droit d'introduire un recours pour obtenir la libération.....	120
I. Droit à réparation en cas d'arrestation ou détention illégale ou arbitraire.....	121
Deuxième partie : Code de procédure pénale suisse.....	123
VI. Mandat de comparution.....	125
A. Définition.....	125
B. Mandats de comparution des tribunaux, du ministère public et des autorités pénales compétentes en matière de contraventions (art. 201 à 203 al. 1 et 205 CPP).....	127
1. Forme.....	127
2. Contenu.....	129
3. Délais.....	132
a) Règle.....	132
b) Exceptions.....	132
C. Auditions sans mandat de comparution (art. 203 al. 2 CPP).....	134
1. Présence à l'endroit de l'acte de procédure.....	134
2. Détention.....	136
D. Mandats de comparution décernés par la police (art. 206 CPP).....	137
E. Convocation des personnes à l'étranger et sauf-conduit.....	138
VII. Mandat d'amener.....	144
A. Définition.....	144
B. Mesure privative ou restrictive de liberté ?.....	144
C. Compétence.....	145
D. Conditions.....	145
E. Forme et Contenu.....	148
F. Procédure.....	149

1. Exécution du mandat d'amener	149
2. Droits de la personne amenée	150
VIII. Appréhension	153
A. Mesure restrictive ou privative de liberté ?	153
B. Mesure de contrainte pénale ou administrative ?	155
C. Cadre de l'appréhension pénale (art. 215 et ss CPP)	158
D. Buts et limites de l'appréhension pénale	159
1. Contrôle d'identité	159
2. Fouille	160
3. « Bref interrogatoire »	161
4. Conduite au poste	162
5. Recours à la force ?	162
E. Durée de l'appréhension	164
F. Droits de la personne appréhendée	164
1. Droit d'être informé des motifs de l'appréhension ?	166
2. Droit à l'assistance d'un avocat ?	167
3. Droit d'informer les proches, l'employeur ou la représentation étrangère ?	169
4. Droit à un examen médical ?	171
5. Droit à l'examen de la légalité de l'appréhension ?	173
6. Droit à l'indemnisation en cas d'appréhension injustifiée ou illicite ?	175
7. Droit d'être informé de ses droits ?	176
IX. Arrestation	178
A. Mesure privative de liberté	178
B. Durée de l'arrestation provisoire	178
C. Conditions de l'arrestation	179
D. Recours à la force ?	180
E. Procédure d'arrestation provisoire	182
1. Identification et instruction des soupçons	182
2. Instruction des motifs de détention	183
3. Durée de l'arrestation	183
4. Droits de la personne arrêtée	185
a) Droit d'être informé de ses droits	185
b) Droit d'être informé des motifs de l'arrestation et des charges	186
c) Droit de se taire et de ne pas s'auto-incriminer	188
d) Droit à l'assistance d'un avocat	189
(1) Avocat de la première heure et défense obligatoire au sens de l'art. 130 let. b CPP	195
(2) Avocat de la première heure et défense d'office	203
(3) Sort des preuves administrées sans avocat	203
e) Droit de communiquer librement avec son avocat	210
f) Droit à la participation active de l'avocat	211
g) Droit à la consultation du dossier ?	212
h) Droit à l'assistance d'un interprète	216
i) Droit à un examen médical	218
j) Droit d'informer les proches, l'employeur et la représentation étrangère	219
k) Droit à l'examen de la légalité de l'arrestation ?	221

l)	Droit à l'indemnisation en cas d'arrestation injustifiée ou illicite ?	222
X.	Détention provisoire.....	224
A.	Définition	224
B.	Principe.....	225
C.	Mise en détention provisoire.....	226
1.	Procédure de détention devant le ministère public	226
a)	Rôle du ministère public.....	226
b)	Instruction des soupçons et des motifs de détention	227
c)	Droit de participer à l'administration des preuves	229
d)	Droit de consulter le dossier.....	231
e)	Droit à l'assistance d'un avocat.....	234
f)	Décisions du ministère public	235
(1)	Mise en liberté	235
(2)	Proposition de mise en détention	237
(3)	Proposition de mesures de substitution	238
g)	Principe de la célérité	242
2.	Procédure de détention devant le tribunal des mesures de contrainte	243
a)	Tribunal des mesures de contrainte.....	243
(1)	Juge de la détention ou juge garant de la liberté ?	243
(2)	Juge de la dignité humaine.....	246
b)	Caractère automatique du contrôle de la légalité de la détention	249
(1)	Principe	249
(2)	Droit de renoncer à une audience orale ?.....	250
c)	Immédiateté du contrôle de la légalité de la détention	252
d)	Conditions de fond de la détention	256
(1)	Lorsqu'une procédure pénale est ouverte (art. 221 al. 1 CPP)	256
(a)	Charges.....	257
(b)	Risques d'entrave à la procédure pénale.....	260
(i)	Risque de fuite	261
(ii)	Risque de collusion.....	266
(iii)	Risque de réitération	268
(iv)	Autres motifs ?	274
(2)	En l'absence de procédure pénale ? (art. 221 al. 2 CPP).....	275
(3)	Mesures de substitution.....	280
(4)	Proportionnalité de la détention (durée et célérité)	282
(a)	Disproportion liée à la peine prévisible.....	285
(i)	Avant le prononcé du jugement de première instance	285
(ii)	Une fois le jugement de première instance prononcé	287
(iii)	Conséquences du caractère disproportionné de la détention avant jugement	288
(b)	Disproportion liée à la violation du principe de la célérité	288
(c)	Conséquences de la violation du principe de célérité sur la détention avant jugement ?.....	289
(d)	Disproportion liée au risque induit par la détention sur la vie ou la santé du détenu	290
3.	Procédure devant le tribunal des mesures de contrainte	292
a)	Parties à la procédure de détention	292
(1)	Principe	292
(2)	Cas particulier du constat des conditions de détention	296
b)	Publicité de l'audience de détention ?	297
c)	Administration des preuves	298

d)	Substitution de motifs de détention ?	301
e)	Droits du prévenu détenu	302
(1)	Droit à l'assistance d'un avocat.....	302
(2)	Droit de consulter le dossier.....	305
(3)	Droit à l'administration de preuves.....	310
(4)	Droit à la réplique	310
f)	Décision du tribunal des mesures de contrainte	311
(1)	Maintien en détention.....	311
(a)	Durée lorsqu'une procédure pénale est ouverte (art. 221 al. 1 CPP).....	311
(b)	Durée en l'absence de procédure pénale (art. 221 al. 2 CPP).....	312
(c)	Droit à la mise en liberté.....	312
(d)	Droit à l'information	312
(2)	Recommandations au ministère public.....	313
(3)	Mesures de substitution.....	313
(4)	Mise en liberté	314
(5)	Constat des conditions illicites de détention	315
(6)	Motivation.....	318
g)	Délais et sanctions de leur dépassement.....	319
h)	Communication et notification de la décision du tribunal des mesures de contrainte.....	322
D.	Prolongation de la détention provisoire.....	324
1.	Principe	324
2.	Procédure	325
3.	Prolongation « temporaire » de la détention ?.....	327
4.	Droits du détenu	329
a)	Droit d'être entendu, par écrit ou oralement ?	329
b)	Droit de consulter le dossier ?.....	330
c)	Droit à l'assistance d'un avocat.....	331
d)	Droit à l'administration de preuves ?.....	331
5.	Décision du tribunal des mesures de contrainte	332
a)	Prolongation de la détention	333
(1)	Cas ordinaires.....	333
(2)	Cas « exceptionnels »	334
b)	Recommandations.....	336
c)	Mise en liberté.....	336
d)	Prononcé de mesures de substitution à la détention.....	336
e)	Constat des conditions de détention illicites.....	336
6.	Sanction en cas de dépassement des délais de procédure	337
E.	Libération de la détention provisoire	339
1.	Procédure	339
a)	Demande de mise en liberté	339
(1)	Forme.....	339
(2)	Exigence de motivation ?.....	340
b)	En tout temps ?	341
c)	Décision du ministère public versus « prise de position »	342
d)	Procédure devant le tribunal des mesures de contrainte.....	344
e)	Décision du tribunal des mesures de contrainte	345
F.	Recours	348
1.	Recours contre les décisions du tribunal des mesures de contrainte	348
2.	Qualité pour recourir auprès de l'autorité de recours (393 et ss. CPP)	349
a)	Du détenu.....	349

b)	Du ministère public.....	350
(1)	Effet suspensif versus mesures superprovisionnelles et provisionnelles.....	351
(2)	Nouvelle demande de mise en détention ?.....	357
(3)	Réarrestation ?.....	358
(4)	Intérêt juridique en cas de mise en liberté effective ?.....	359
c)	De la partie plaignante.....	360
3.	Procédure devant l'autorité de recours.....	361
4.	Recours en matière pénale auprès du Tribunal fédéral.....	363
XI.	Détention pour des motifs de sûreté.....	366
A.	Mise en détention pour des motifs de sûreté.....	366
1.	Lors du dépôt de l'acte d'accusation (art. 229 al. 1 CPP).....	366
a)	Compétence.....	366
b)	Procédure.....	368
2.	Après le dépôt de l'acte d'accusation et jusqu'au jugement (art. 229 al. 2 CPP).....	369
a)	Compétence.....	369
b)	Motifs nouveaux.....	369
c)	Motifs anciens ?.....	370
(1)	Omission.....	370
(2)	Choix délibéré.....	371
d)	Procédure.....	372
3.	Lors du prononcé du jugement de première instance (art. 231 al. 1 CPP) ...	374
a)	Condamnation.....	374
b)	Acquittement.....	376
(1)	Principe.....	376
(2)	Procédure.....	377
4.	Avant la saisine de la juridiction d'appel (art. 399 al. 2 CPP).....	380
5.	Une fois la juridiction d'appel saisie (art. 399 al. 2 CPP).....	381
a)	Compétence.....	381
b)	Procédure.....	383
c)	Impartialité ?.....	384
(1)	Principe.....	384
(2)	Détention et impartialité ?.....	387
(3)	Mandat d'amener et impartialité ?.....	389
6.	Lors du prononcé de l'arrêt d'appel (art. 408 CPP).....	390
7.	Après le prononcé de l'arrêt d'appel.....	392
B.	Prolongation de la détention pour des motifs de sûreté.....	393
1.	Principe et exception.....	393
2.	Demande de prolongation de la direction de la procédure du Tribunal de première instance.....	395
3.	Prolongation par le Tribunal de première instance.....	395
4.	Prolongation par la juridiction d'appel et sa direction de la procédure ?....	396
a)	Principe.....	396
b)	Exception en cas de 231 al. 2 CPP ?.....	398
C.	Libération de la détention pour des motifs de sûreté.....	399
1.	Mise en liberté par la direction de la procédure du tribunal de première instance.....	399
2.	Mise en liberté par le tribunal de première instance.....	400
3.	Mise en liberté par la direction de la procédure de la juridiction d'appel ...	402

D.	Détention de sûreté après condamnation exécutoire	405
E.	Détention pour des motifs de sûreté en cas de procédure judiciaire ultérieure indépendante	408
XII.	Mesures de substitution.....	411
A.	Place des mesures de substitution dans le CPP : illogisme ou volonté de mise en exergue ?.....	411
B.	Obligation positive des Etats ?.....	413
C.	Critère de choix des mesures de substitution.....	415
D.	Catalogue de mesures de substitution.....	417
1.	Assignation à résidence.....	417
2.	Interdiction de se rendre en un certain lieu ou un certain immeuble.....	422
3.	Obligation d'avoir un travail régulier	423
4.	Obligation de se soumettre à un traitement médical ou à des contrôles.....	424
5.	Obligation de se présenter régulièrement à un service administratif.....	424
6.	Interdiction d'entretenir des relations avec certaines personnes	425
7.	Saisie de documents officiels	427
8.	Fourniture de sûretés.....	427
E.	Autres mesures de substitution envisageables ?.....	431
1.	Surveillance électronique ?	431
2.	Placement en institution ouverte assorti d'une obligation de soins	433
3.	Mise à exécution de peines infligées antérieurement	434
4.	Cautionnement préventif.....	435
F.	Prononcé judiciaire des mesures de substitution.....	436
1.	Compétence et procédure	436
2.	Prononcé ultra petita ?.....	436
3.	Proportionnalité des mesures de substitution.....	437
G.	Contrôle périodique des mesures de substitution	438
H.	Surveillance électronique des mesures de substitution	439
I.	Révision et révocation des mesures de substitution.....	440
J.	Violation du principe de la célérité et conséquences ?.....	442
K.	Imputation de la durée de la mesure de substitution sur la peine ?	442
XIII.	Exécution de la détention	444
A.	Exécution anticipée de peines ou mesures entraînant une privation de liberté.....	444
B.	Conditions matérielles de l'exécution de la détention	449
1.	Contacts du détenu avec le monde extérieur	450
2.	Conditions dignes de détention	452
3.	Jurisprudence de la CrEDH	454
4.	Recommandations du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe.....	455
5.	Durée ?.....	458
6.	Mode de calcul de la surface d'espace personnel à disposition du détenu .	464
7.	Mécanismes de contrôle des conditions de détention en Suisse	467
a)	Visite des lieux de détention	467
b)	Plainte et enquête	472
	Conclusions.....	475

Bibliographie des ouvrages et articles cités 479
Table des matières 485